

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 27 juin 2025



Alès et son agglomération - vigilance orange pour canicule

Message de Christophe Rivenq, maire d'Alès et président d'Alès agglomération à la population

"Météo France a placé le département du Gard en vigilance canicule de niveau 3 orange à compter d'aujourd'hui midi.

L'épisode pourrait durer plusieurs jours avec de fortes chaleurs sur le pourtour méditerranéen qui donneront des valeurs comprises entre 36 et 38 degrés, localement 39 degrés. La nuit de vendredi à samedi sera très chaude avec des températures pouvant atteindre 24 degrés. Les maximales de samedi seront généralement proches de 37 à 39 degrés pour atteindre dimanche des maximales de 40 degrés.

La population est invitée à fréquenter les endroits frais ou climatisés présents sur la ville :

- les différents parcs (ouverture exceptionnelle pendant l'épisode de fortes chaleurs jusqu'à 22h du parc de la tour vieille).
- les bâtiments climatisés (avec demain matin ouverture des Halles de l'Abbaye qui sont également climatisées),
- Plusieurs piscines d'Alès Agglomération sont d'ores et déjà ouvertes : le centre nautique à Alès, Saint Jean du Gard, Salindres, La Grand Combe.

Ouverture le 2 juillet des piscines de Saint Jean de Valériscle, Cendras, Cauvel (Alès), Le Martinet, Saint Julien les Rosiers.

Il y a plusieurs points d'eau potable accessibles à tous sur la commune d'Alès :

- parc du Bosquet => 2 points d'eau,
- parc du Colombier => 1 point d'eau au niveau du parking,
- espace sportif Pibarot => 1 point d'eau au niveau des terrains de tennis couverts côté club house,
- Avenue Jules Guesdes => 1 point d'eau (à côté borne électrique),
- Parvis du cratère => 1 point d'eau,
- Place de l'Hôtel de Ville => 1 point d'eau à côté du Capitole,
- Parking bas du Gardon => 1 point d'eau près des escaliers.

Les manifestations privées sont sous la responsabilité des organisateurs qui prennent les mesures nécessaires.

En fonction des conditions, les manifestations portées par la commune d'Alès ou Alès Agglomération sont susceptibles d'être annulées ou déplacées. Dans ce cas une information sera réalisée à destination du public.

Pour toute information, l'équipe du numéro vert est joignable au 0.800.540.540

L'ensemble des services municipaux et la cellule de crise communale sont pleinement mobilisés dans le suivi de ce phénomène météorologique."

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 27 juin 2025



Comportements à adopter en cas de fortes chaleurs

Pour rappel les symptômes d'un coup de chaleur sont : une fièvre supérieure à 40°C, une peau chaude, rouge et sèche, des maux de tête, des nausées, une somnolence, une soif intense, une confusion, des convulsions et une perte de connaissance.

Conseils de comportement :

- En cas de malaise ou de troubles du comportement,appelez un médecin ;
 - Si vous avez des personnes âgées, souffrant de maladies chroniques ou isolées dans votre entourage, prenez de leurs nouvelles ou rendez-leur visite deux fois par jour.
- Accompagnez-les dans un endroit frais ;
- Pendant la journée : fermez volets, rideaux et fenêtres. Aérez la nuit. Utilisez ventilateur et/ou climatisation si vous en disposez. Sinon essayez de vous rendre dans un endroit frais ou climatisé deux à trois heures par jour ;
 - Mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour à l'aide d'un brumisateur, d'un gant de toilette ou en prenant des douches ou des bains ;
 - Adultes et enfants : buvez beaucoup d'eau. Pour les personnes âgées : buvez 1.5L d'eau par jour et mangez normalement. Ne sortez pas aux heures les plus chaudes (11h-21h) ;
 - Si vous devez sortir portez un chapeau et des vêtements légers. Limitez vos activités physiques ;
 - Éviter les efforts physiques pendant les vagues de chaleur, aux heures les plus chaudes de la journée que ce soit dans un cadre professionnel, récréatif ou sportif ;
 - Tenez-vous informés sur les sites internet :

www.ales.fr, www.gard.gouv.fr, www.sante.gouv.fr ou www.meteofrance.com